

Juin 2007

n°9

ipns

Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot.

Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Tél : 03.85.81.32.51.

Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06.77.38.39.74

Site internet :

www.comores-horizon.org

ÉDITO

Depuis quelques décennies, l'action associative est devenue incontournable dans le domaine humanitaire. Dans un monde saturé de messages publicitaires, le bénévolat s'accompagne dorénavant d'une action militante. Du côté de Comores Horizon, les parrainages entrent dans ce cadre-là. Ce sont vous les actuels adhérents qui êtes les meilleurs ambassadeurs de notre action.

Nicolas Chavalard

Cultura

Moroni Festiva

Du 17 au 27 mai s'est tenu le « MORONI FESTIVA » sous la houlette d'un collectif composé d'une quinzaine d'associations dont L'Interface, O.N.G. culturelle située à Mavouna. Ville capitale de l'Union des Comores, Moroni se caractérise par son brassage des cultures, son métissage et par les échanges qu'elle entretient avec les autres villes et villages de Comores et avec le monde extérieur. Depuis vingt ans, les associations de quartier se multiplient et leur importance et telle qu'elles représentent le lieu de rencontre, le repère et l'identité de la ville. Le but annoncé de ce festival était de faire la promotion de la culture comorienne, initier des valeurs d'échanges et de partage et de complémentarité aux associations, ainsi que de mettre en place un fond commun des associations. La mairie de Moroni souhaitait également sensibiliser la population sur des sujets tels que la promotion de la diversité culturelle, la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, la promotion de la femme (participation de la femme à la prise de décision), la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre le VIH/SIDA et la propreté de la ville.

Ainsi, chaque association participante s'est vue confier l'organisation d'un événement en particulier : journées de prière, retraite aux flambeaux, journée des nouvelles technologies, concert des jeunes, promotion de la femme, danses traditionnelles et défilé de mode, théâtre, carnaval, tournoi de football, grand bal...

Nouvel album pour Kolos

En avril dernier, le jeune comorien Kolos a sorti son nouvel album intitulé Makadancé. Né en 1977 à Ifoundihé, Kolos s'est toujours passionné pour la musique. Arrivé en France en 1997, il a durement bataillé pour faire sa place. Son premier album COM.OR sort en 2003 et remporte un vrai succès, en permettant notamment à la Communauté Comorienne de se hisser sur la scène musicale internationale. Son nouvel album est officiellement sorti le 9 avril et comporte 10 nouvelles chansons.

Spécial Présidentielle (1/2)

Historique sur les présidents comoriens

C'est à la date du 6 juillet 1975 que Les Comores sont devenues indépendantes. En Grande Comores, à Mohéli et à Anjouan, 96% des suffrages exprimés étaient favorables à l'indépendance tandis qu'à Mayotte, le non l'avait emporté avec 64% des suffrages exprimés. Entre présidents élus, présidents par coup d'état et présidents par intérim, une douzaine de présidents s'est succédée depuis l'indépendance. Les Comores ont connu une trentaine d'insurrections ou tentatives de coups d'état.

Ahmed Abdallah (1919-1989) est le premier président. Il officiera brièvement du 6 juillet au 3 août 1975 puisque Ali Soilih (1937-1978) arrive ensuite à la tête du gouvernement suite à un coup d'état. Il sera président jusqu'au 13 mai 1978, date à laquelle il sera assassiné par Bob Denard. Ahmed Abdallah reprendra la place après des élections jusqu'au 26 novembre 1989, date où il sera à son tour assassiné. Saïd Mohamed Djohar (1918) assure l'intérim puis est élu. En 1996, Mohamed Taki Abdulkarim (1936-1999) est élu président mais décède trois plus tard dans des circonstances douteuses. Tajiddine Ben Saïd assure l'intérim mais Azali Assoumani prend le pouvoir par un coup d'état le 30 avril 1999. L'actuel président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi est élu en mai 2006.

Première visite officielle en France

Lundi 31 janvier 2005, et pour la première fois depuis l'indépendance des Comores, le président Azali a effectué une visite officielle en France. Cette rencontre visait à mettre un terme au coup de froid qu'avaient connu les relations entre Paris et son ancienne colonie. En effet, la France avait condamné le colonel Azali en qualité de putschiste. Il en avait résulté une glaciation des relations, renforcée par l'attitude des autorités diplomatiques françaises qui jouaient, selon les circonstances, la carte de l'unité ou de la division des Comores.

Les élections 2007

Le calendrier électoral prévoyait un premier tour le dimanche 10 juin et un second tour le dimanche 24 juin, sur les trois îles de La Grande Comores, de Mohéli et d'Anjouan.

Incident à l'aéroport d'Anjouan

Mercredi 6 juin dans l'après-midi, des tirs ont éclaté à l'aéroport de l'île comorienne d'Anjouan peu avant l'arrivée de l'avion du président Ahmed Abdallah Sambi, qui n'a finalement pas pu atterrir. Des policiers sud-africains de la mission de l'Union Africaine présente aux Comores ont finalement pu dégager l'aéroport. Selon Anissi Chamsidine, coordonnateur de l'action de l'Union des Comores à Anjouan, au moins trois personnes ont été blessées par balles et ont été transportées à l'hôpital.

Rappelons que début mai, des affrontements avaient opposé à Anjouan l'armée comorienne aux gendarmes d'Anjouan, loyaux envers l'ex-président de l'île Mohamed Bacar, dont le mandat de président a expiré en avril. Deux personnes avaient été tuées et 12 soldats de l'armée arrêtés par les gendarmes. Ces affrontements avaient eu lieu après le rejet par Mohamed Bacar de la nomination de Kaambi Houma comme président d'Anjouan après l'expiration de son mandat. Un accord avait finalement été trouvé mi-mai avec la nomination de Dhoihiro Halidi, ministre de l'Économie d'Anjouan, comme président par intérim de cette île.

Suite à ces incidents, le président de l'Union des Comores, Ahmed Abdallah Sambi a indiqué par un décret de reporter le premier tour de l'élection des présidents des îles de l'Union, prévu dimanche 10 juin. Le premier tour sur l'île autonome d'Anjouan a finalement eu lieu dimanche 17 juin. Par contre, le premier tour s'est déroulé le 10 juin comme prévu dans les deux autres îles (Grande Comore et Mohéli) et la date a été maintenue pour le deuxième tour de ces élections dans les îles de l'Union.

Politique / Economie

Neuvième sommet de la CEN-SAD

Les leaders et chefs de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) se sont réunis début juin à Syrthe (Libye) à l'occasion de leur 9^e sommet. Créée le 4 février 1998, cette organisation compte 25 membres depuis l'adhésion de la Guinée et des Comores, entérinée d'ailleurs à cette occasion. Le conflit du Darfour était naturellement à l'ordre du jour. La CEN-SAD a apporté son soutien sans faille au régime soudanais de Omar Al Bachir en estimant que « l'intervention de forces étrangères pourrait compliquer la situation » qualifiant ce choix « d'immixtion dans les affaires intérieures du Soudan ».

La CEN-SAD a invité les pays membres à participer, à côté de l'Union Africaine, au processus d'instauration de la paix civile, à travers le déploiement d'une force pour que les élections de la République Fédérale des Iles Comores qui devaient avoir lieu les 10 et 24 juin dernier se déroulent selon le calendrier fixé.

Divertissement

Les Comores ont leur Miss

Née à Bordeaux en 1986, Noura Mohamed a été élue Miss Comores 2007 le 8 avril dernier à Lyon. Originnaire de Mutsamudu, ville très peuplée de l'île d'Anjouan, la jeune fille est étudiante en école de commerce à Francfort en Allemagne. Passionnée de danse et de mode, elle est également attachée à la famille. Elle avait déjà obtenu un premier titre en 2005 dans sa ville natale, celui de Miss Black Box.

Justice

Cinq ans de prison avec sursis requis contre Bob Denard

Dernièrement, cinq ans de prison, dont quatre avec sursis, ont été requis devant la cour d'appel de Paris à l'encontre de Bob Denard pour « avoir organisé et préparé depuis le territoire français » le coup d'État aux Comores en 1995.

Bob Denard avait d'abord été condamné en première instance le 20 juin 2006 à cinq ans de prison avec sursis pour cette tentative de prise de pouvoir. De son côté, Maître Elie Hatem, avocat de Bob Denard, a demandé la relaxe de son client « qui ne se serait pas engagé dans cette opération sans avoir eu le feu vert des autorités françaises ». Rappelons qu'en première instance, les 25 autres coprévenus, reconnus coupables pour leur participation à cette opération, avaient été soit dispensés de peine, soit condamnés à des peines allant de trois ans d'emprisonnement avec sursis à quatre mois avec sursis.

Spécial Présidentielle (2/2)

Faible participation et confusion à Anjouan

Les Comoriens ont voté sans enthousiasme dimanche 10 juin au premier tour de l'élection des présidents des trois îles de cet archipel de l'océan Indien, y compris sur l'île autonome d'Anjouan, malgré le report ordonné par le gouvernement fédéral. L'Union africaine (UA) a annoncé qu'elle ne reconnaîtrait pas la validité de l'élection à Anjouan, jugeant que «*les conditions prévalant à Anjouan, notamment sur le plan sécuritaire, ne permettent pas la tenue d'élections libres, régulières et transparentes*».

Réélection du colonel Bacar au premier tour comme non valide

Le ministère français des Affaires étrangères, par le biais du port-parole du ministère, Jean-Baptiste Mattéi, a déclaré jeudi 14 juin qu'il considérait comme étant non valide la proclamation de réélection du colonel Mohamed Bacar au premier tour des élections présidentielles aux Comores.

L'Union Africaine exige un nouveau premier tour libre de la présidentielle à Anjouan

L'Union africaine, qui juge « nulle et non avenue » l'investiture du colonel Mohamed Bacar à la présidence de l'île comorienne d'Anjouan, a exigé l'organisation d'un nouveau premier tour "libre et transparent" de ce scrutin à Anjouan, selon un communiqué. L'UA demande aux autorités d'Anjouan de « faciliter l'organisation d'un premier tour de l'élection du président de l'île à une date qui sera convenue par toutes les parties prenantes (...) et de créer les conditions d'élections libres, justes et transparentes ».

Les résultats du premier tour à La Grande Comores et à Mohéli

Au total 334.636 Comoriens sont inscrits sur les listes électorales. Il y avait au total 29 candidats se présentant à ces élections : 18 en Grande Comores, 6 à Anjouan et 5 à Mohéli.

Au premier tour, le taux de participation à La Grande Comores fut de 61,1%. Sur les 18 candidats, 4 se sont détachés en faisant des scores allant de 8 à 17%. Mohamed Abdoulwahab est arrivé en tête avec 16,55%, suivi de près par Saïd Larifou avec 14,39%. La campagne du deuxième tour de l'élection présidentielle de l'île de Ngazidja a bien débuté et les états-majors de deux candidats en lice, Mohamed Abdoulwahab et Saïd Larifou ont multiplié les rencontres avec les battus pour aboutir à des alliances porteuses. Au premier tour, venaient ensuite Abdou Soulé Elbak avec 13,04%, et Kamar Ezamane Mohamed avec 8,97%. Sur l'île de Mohéli, le taux de participation fut de 66,2%. Mohamed Ali Saïd, Mohamed Saïd Fazul, Abdou Djabir, avec respectivement 32,9%, 29,8% et 25,0%, ont formé le trio de tête.

Les résultats du deuxième tour (24 juin)

A valider par la Cour Constitutionnelle de l'Union des Comores

La Grande Comore : président Mr Mohamed Abdoulohabi, ancien ministre de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice sous le régime de Saïd Mohamed Djohar et Mohamed Taki Abdoukassim

Mohéli : président Mr Mohamed Ali Saïd

Anjouan : pas de président reconnu par les instances supérieures

IMPORTANT

Pour la bonne organisation de l'association, il est demandé aux adhérents souhaitant renouveler le parrainage d'envoyer leur feuille avec le règlement. Merci